

DÉPARTEMENT de la
MOSELLE

ARRONDISSEMENT de
METZ-CAMPAGNE

CANTON DE VIGY

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU
CONSEIL SYNDI

Envoyé en préfecture le 28/01/2025

Reçu en préfecture le 28/01/2025

Publié le

30 JAN 2025

ID : 057-200078798-20250121-12S20250121D001-DE

DU SYNDICAT MIXTE DES RUISSEAUX DU HAUT-CHEMIN

**SYNDICAT MIXTE
DES RUISSEAUX DU
HAUT-CHEMIN**

57640 CHARLY-ORADOUR

délibération :
D_2025_1_1

Nombre de délégués en
exercice : 13

Présents : 9

Votants : 9

**Objet : APPROBATION DU
PROCÈS-VERBAL DU
24/09/2024**

L' an deux mille vingt cinq, le mardi 21 janvier à 18 h 30, le Conseil Syndical dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire en Mairie de Charly-Oradour, sous la présidence de Madame BERGER Delphine, La Présidente.

Date de convocation du : 14 Janvier 2025

Titulaires : Monsieur DIEUDONNE Vincent, Monsieur EHLINGER Laurent, Monsieur BALLARINI Jean-Louis, Monsieur TURCK Gilbert, Madame BERGER Delphine, Monsieur GAUDÉ Hervé, Monsieur HENNEQUIN François, Monsieur HUBERTY René

Suppléant(s) en situation délibérante : Monsieur GAILLOT Cyril

Absent(s) : Madame EMMENDOERFFER Jocelyne, Monsieur SCHRECKLINGER Didier, Monsieur CAYOTTE Jean-Paul, Madame MARQUES Maria

Excusé(s) : Monsieur PIERRON Florent

Secrétaire de Séance : Monsieur René HUBERTY

Madame la Présidente rappelle la transmission du procès-verbal du 24 septembre 2024 (réunion du 18 septembre 2024, quorum non atteint) le 22 octobre 2024, aux membres du Conseil Syndical. Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical approuve à l'unanimité le procès-verbal du 24 septembre 2024.

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Le secrétaire de séance,
René HUBERTY

Emis le 21/01/2025, transmis en sous-préfecture et
rendu exécutoire le

La Présidente,
Delphine BERGER

